



# **Santé : le Togo, 1er pays africain à avoir éliminé la Trypanosomiase humaine africaine (THA)**

La Trypanosomiase humaine africaine (THA) ou maladie du sommeil a été éliminée au Togo, premier pays d'Afrique à atteindre ce résultat. L'information est rendue officielle ce lundi au cours d'un point de presse conjointement animée à Lomé par le ministre de la santé et de l'hygiène publique Prof. Moustafa Mijiyawa, et la Représentante résidente de l'OMS au Togo, Dr. Fatoumata Binta Diallo.

C'est depuis le 22 juin dernier que l'Organisation mondiale de la santé a, dans un courrier adressé au ministre de la santé, indiqué que le Togo a en effet satisfait aux critères d'élimination de ladite maladie comme problème de santé publique.

Selon le ministre de la santé, les résultats satisfaisants obtenus par le Togo dans la lutte contre la maladie, marqués par la rareté des cas, ont permis au pays d'introduire un dossier pour la certification de l'élimination de la THA auprès de l'OMS en 2018.

*« Ce dossier a été examiné par un groupe d'experts indépendant convoqué par le bureau régional de l'OMS. Sur la base des*

*éléments probants figurant au dossier et de la recommandation de ces experts, le dossier a été validé le 22 juin 2020 », a indiqué le Prof. Moustafa Mijiyawa. « Les pays voisins n'étant pas encore à la même phase, la surveillance doit continuer afin d'éviter toute résurgence de cette maladie », a-t-il ajouté.*

*« Pour éliminer la Trypanosomiase humaine africaine, il faut prouver qu'on a aucun cas autochtone au moins durant les 10 dernières années. Et le Togo depuis 1996 n'a plus signalé de cas de Trypanosomiase humaine africaine. Au-delà, il fallait faire un suivi et présenter un dossier bien documenté au comité d'experts à l'OMS », a pour sa part expliqué Dr Fatoumata Binta Diallo.*

Le ministre de la santé a exprimé l'engagement du gouvernement togolais à soutenir le plan post validation de l'élimination de la THA, en tant que problème de santé publique en vue de la vérification de l'arrêt de la transmission à l'horizon 2030 prévu dans la feuille de route de l'OMS.

Pour rappel, la Trypanosomiase humaine africaine ou maladie du sommeil est une parasitose transmise lors de la piqûre de la mouche tsé-tsé. Connue au Togo depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, elle fait partie des 11 maladies tropicales négligées considérées comme prioritaires par le ministère de la santé sur conseils et orientations de l'OMS.

Endémique en Afrique de l'ouest, la THA est une affection redoutable, invalidante, difficilement curable et conduisant toujours à la mort si elle n'est pas adéquatement traitée.

**David SOKLOU**

---



# **Togo : Elimination de la Trypanosomiase humaine africaine en tant que problème de santé publique**

Le Togo satisfait aux critères d'élimination de la Trypanosomiase humaine africaine (THA) en tant que problème de santé publique. C'est une conclusion de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la base d'un dossier consacré à l'élimination de la maladie, dossier examiné par un groupe d'experts extérieurs convoqués par le Bureau régional Afrique de l'Institution onusienne. L'information a été notifiée au ministre togolais de la santé, Prof Moustafa Mijiyawa par le biais d'un courrier signé du Directeur général de l'OMS, Dr Tedros A. Ghebreyesus.

Le dossier en question fournit en effet des informations sur l'historique de la situation épidémiologique de la maladie au Togo jusqu'à ce jour, y compris la charge de morbidité.

*« J'ai le plaisir de vous infirmer que, sur la base des éléments probants figurant au dossier et de la recommandation des experts extérieurs, l'OMS conclut que le Togo satisfait aux critères d'élimination de la THA en tant que problème de santé publique. Je tiens à vous féliciter sincèrement de cette réussite éclatante »,* a écrit le Directeur général de l'OMS au ministre Moustafa Mijiyawa.

Au Togo désormais exempt de la THA, l'OMS recommande de continuer à garantir une prise en charge de qualité des patients dans tout le pays.

Autre recommandation, la poursuite des activités de surveillance afin de repérer une éventuelle résurgence de la maladie et ce, tant que tous les pays d'endémie de la Région, et plus spécialement les pays voisins n'auront pas atteint l'objectif d'élimination.

Il est également recommandé la collaboration avec l'OMS à mesure que d'autres orientations sont élaborées, ce qui offre une occasion d'intégrer la surveillance dans les autres programmes de santé publique et de soins de santé primaire.

Il faut souligner que l'élimination de la maladie est le résultat de la mise en place d'un système de surveillance efficace et intégré initié depuis 2010 au Togo.

Également connue sous le nom de maladie du sommeil, la Trypanosomiase humaine africaine est une parasitose à transmission vectorielle. La maladie sévit exclusivement dans 36 pays d'Afrique au sud du Sahara, où se trouvent les mouches tsé-tsé qui la transmettent.

**David SOKLOU**